


L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février, à 17h00, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes du Sud-Estuaire se sont réunis à Paimboeuf, sous la présidence de Dorothée PACAUD, convoqués le neuf février deux mille vingt-quatre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

<p>Secrétaire de séance, Hervé GENTES</p>  	<p>La Présidente de séance, Dorothée PACAUD</p> 
--	---

Affichée au siège de la CCSE le 16 février 2024
Publiée sur le site internet de la CCSE le 16 février 2024

ETAIENT PRESENTS

Madame PACAUD Dorothée, Monsieur CHARBONNIER Raymond, Madame MELLERIN Noëlle, Monsieur CHERAUD Roch, Madame GAUTREAU Sylvie, Monsieur GENTES Hervé, Madame KERGREIS Emilie, Monsieur DEVILLE Thierry, Madame DE FOUCHER Béatrice, formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT ABSENTS

Madame BOUSSEAU Marie-Line, Monsieur CHAIGNEAU Jacques, Monsieur EMPROU Jean-Michel, Monsieur RICOUL Gildas.

Secrétaire de séance : Hervé GENTES

Conseillers en exercice : 13 - Quorum : 7 – Présents : 9 – Pouvoirs : 0 – Votants : 9

N° d'acte	Libellé	Vote
DEC2024-004	Participation financière Fonds d'Aide aux Jeunes de la Mission Locale du Pays de Retz	A l'unanimité
DEC2024-005	Convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) à la mise en œuvre du processus de verbalisation automatique (PVE) sur le territoire de la Police Municipale Intercommunale.	A l'unanimité